

PAR COURRIEL

Le 24 avril 2024

Monsieur Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la Commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
mathieu.giroux@bape.gouv.qc.ca

**Objet : Projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac
Réponse aux questions complémentaires – DQ8**

Monsieur,

Nous avons pris connaissance des questions complémentaires DQ8 qui nous ont été transmises le 22 avril 2024. Vous trouverez ci-dessous les réponses à ces questions.

Question : 1

Combien de parcs nationaux de moins de 10 km² y a-t-il dans le réseau québécois? Les parcs de cette dimension posent-ils des défis particuliers en matière de gestion, de surveillance et de conservation?

Réponse 1

Il y a 4 parcs nationaux de moins de 10 km² :

- Le parc national des Iles-de-Boucherville;
- Le parc national de l'île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé,
- Le parc national du Miguasha;
- Le parc national du Mont-Saint-Bruno.

Les défis de gestion ne sont pas en lien avec leur superficie. Au contraire, il est plus facile de patrouiller un parc de petite superficie qu'un parc de plusieurs centaines de km².

Question 2

1. Vélos à pneus surdimensionnés :

- a) Selon votre expérience et/ou la littérature, quelles sont les incidences de la pratique de cette activité sur les écosystèmes et sur les sentiers lorsqu'elle n'est pas pratiquée sur la neige et également lorsqu'elle est pratiquée dans du sable?
- b) Comment se passe le partage des sentiers entre vélo à pneus surdimensionnés et randonnée pédestre?

Réponse 2

- A) Incidence de la pratique sur les écosystèmes et sur les sentiers

Nous n'avons pas d'information spécifique sur les vélos à pneus surdimensionnés.

B) Partage des sentiers

La décision d'offrir des sentiers partagés entre vélo à pneus surdimensionnés et la randonnée pédestre se fait en fonction de critères qui permettent d'offrir une expérience sécuritaire et une cohabitation harmonieuse entre les usagers. Les critères évalués sont le dénivelé et les courbes du parcours, la largeur du sentier ainsi que la fréquence d'entretien.

À cet effet, les sentiers partagés sont généralement plats, droits et d'une largeur d'environ 2m afin de permettre un croisement sécuritaire entre les usagers. Nous identifions ce double usage sur nos différents outils de communications (à titre d'exemple : carte et tableau des sentiers) ainsi que sur le territoire avec une signalisation adaptée. Une surveillance du territoire incluant les sentiers est effectuée et des ajustements sont portés au besoin. De façon générale, la cohabitation entre les usagers se passe bien.

Dans le projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac, le partage de sentier entre le vélo à pneus surdimensionnés et la randonnée pédestre est prévu entre le camping et la base de la terrasse supérieure. Cette section de sentier respecte les critères mentionnés plus haut. Le reste de l'offre de sentier prévue sera à usage exclusif soit pour le vélo à pneu surdimensionnés ou d'autres sentiers dédiés à la randonnée pédestre.

Question 3

Vous dites appliquer la gestion adaptative à votre pratique, pouvez-vous nous donner quelques exemples de gestion adaptative dans des parcs nationaux du Québec?

Réponse 3

Voici quelques exemples : l'ajout ou le retrait de l'accès donné aux chiens en fonction du taux de respect de la tenue en laisse; l'ajustement des quotas de pêche en fonction des résultats de pêche; les mesures correctives découlant du bilan annuel du programme de suivi des indicateurs environnementaux (restauration de sites, amélioration des aménagements, actions de sensibilisation, etc.).

Question 4

Le rapport annuel 2022-2023 de la Sépaq indique que trois partenariats de recherche ont été conclus dans le but d'améliorer la compréhension de la capacité de support des milieux, en lien avec la fréquentation des parcs nationaux.

- a) Y a-t-il des résultats préliminaires?
- b) Comment ces recherches pourront-elles influencer l'aménagement du parc projeté?

Réponse 4 :

A) Résultats préliminaires de recherches

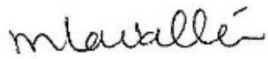
Le dépôt des deux projets de maîtrise devrait avoir lieu d'ici septembre. Le projet de doctorat se poursuit sur deux autres années. Nous n'avons pas de conclusion quant à l'impact de la fréquentation à l'heure actuelle.

B) Influence sur l'aménagement du parc projeté

Les résultats permettront d'ajuster l'estimation de l'impact des aménagements sur la biodiversité en fonction des distances d'évitement, le cas échéant, et influenceront les concepts d'aménagements. Si les résultats nous indiquent un impact important d'un type d'activité sur la biodiversité, l'offre de celles-ci pourra être ajustée ou reconsidérée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'adjointe au directeur général parc nationaux et campings,



Myriam Lavallée